

▶ **Veaux de boucherie** Des relations consolidées avec la Cevap

PAGE 6

ACTUALITÉS
GPP - PIVETEAU :
NOTRE COCHON
A TOUT BON !

P.2



SERVICES ET TECHNIQUES
AGRONOMIE
LES DÉROBÉES
EN FOURRAGE D'ÉTÉ

P.5



FAITS ET GESTES
DESTINATION SYNERGIE,
UN NOUVEL HORIZON
POUR VOTRE FIDÉLITÉ

P.8

SYNERGIE

“ La restauration locale. Encore d'indéniables marges de progrès ! ”

Le monde agricole ne cesse de le déplorer mais la restauration hors domicile reste certainement le segment de marché où les marges de progrès pour consommer français et local, restent les plus importantes, malgré les incantations politiques.

Les acteurs agricoles du territoire s'emploient à corriger cette situation en promotionnant les produits français et encore mieux locaux, qu'ils soient Bio ou non Bio.

Cavac n'entend pas rester inactive.

C'est dans ce contexte que la coopérative vient d'avoir l'opportunité de s'impliquer minoritairement au capital de la société Archambaud aux côtés d'un jeune repreneur privé. La société Archambaud basée à Saint-Martin-des-Noyers (et Saint-Florent-des-Bois) au cœur de la Vendée transforme et distribue des viandes essentiellement vers la restauration locale (notamment collective).

Au-delà du soutien apporté par Cavac à cette reprise pour redonner un nouveau souffle à cette société dont l'histoire est ancienne, nous y avons vu l'intérêt d'y mettre davantage en avant les approvisionnements locaux en viandes de qualité.

Et puis d'indéniables synergies ont été identifiées avec notre société de vente par internet Terre de Viande qui permet de commercialiser les bonnes viandes du territoire ; bien au-delà la Vendée, puisque le rayonnement de Terre de Viande est national.

Enfin des synergies avec notre filiale Bioporc en matière de gamme Bio, seront également mises en œuvre.

Ainsi et par petites touches successives, Cavac s'emploie à s'impliquer un peu plus en direct dans le commerce de viandes issues de ses producteurs. Modestement mais avec convictions. Des démarches qui restent complémentaires de ce que font les abatteurs.



Jérôme Calteau
Président



INFOS ▶

Directeur de publication : Jacques Bourgeois
Conception/Rédaction : service communication
12 boulevard Réaumur - BP 27
85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
Tél 02 51 36 51 51 • Fax 02 51 36 51 97 • www.coop-cavac.fr

► TERRAIN

BOVINEO & LA CEVAP RENFORCENT LEUR PARTENARIAT

Depuis près de 30 ans, la coopérative Cavac - via Bovineo aujourd'hui - vend des veaux nourrissons à la Cevap. Cette coopérative, confrontée comme tout le secteur de l'élevage à l'évolution défavorable de la pyramide des âges de ses éleveurs, peut désormais compter sur Cavac pour l'aider à rechercher de nouveaux producteurs. Objectif : préserver ce débouché haut de gamme.

Le partenariat entre Cavac et la coopérative des Éleveurs de Vendée Anjou Poitou (Cevap) ne date pas d'hier. Forte de plus de 30 ans d'échanges, cette relation prend aujourd'hui une nouvelle dimension. Bovineo va continuer à vendre des veaux nourrissons à la Cevap en intégrant les besoins de Cevap en veau de qualité. Le nombre d'animaux vendus est passé de 1 440 en 2013 à 2 325 en 2016. Cette organisation de 50 producteurs s'adresse avant tout aux bouchers pour commercialiser des produits haut de gamme à forte valeur ajoutée. Aujourd'hui, les deux entités ont souhaité aller plus loin que ce partenariat historique, en s'appuyant sur Cavac pour prospecter et recruter de nouveaux éleveurs.

► CHIFFRES CLÉS



CAVAC - CEVAP
30 ANS
D'HISTOIRE



2 325
ANIMAUX
VENDUS EN 2016



Faciliter la reprise ou l'installation

La pyramide des âges n'épargnant pas la Cevap, bon nombre d'éleveurs vont prochainement prendre leur retraite. L'objectif pour les deux entreprises est de réussir à stabiliser la production de la Cevap, voisine de 28 000 veaux par an. Comment ? En créant de nouveaux ateliers, en aidant des agriculteurs déjà installés à s'agrandir ou en facilitant la reprise d'exploitation. Comme elle le fait sur d'autres filières animales, la coopérative Cavac souhaite profiter de son réseau et de sa présence terrain, pour faire passer le message et identifier de potentiels candidats. Reconversion, reprise, installation, création... tous les projets de développement seront étudiés. L'enjeu est de réussir à créer de 3 à 5 ateliers par an, de 200 à 400 places chacun. Ces ateliers, rémunérateurs, doivent être considérés comme une réelle opportunité pour les adhérents. ■

► RAPPEL

NOUVEL ÉTIQUETAGE AU 1^{ER} JUIN

ATTENTION EN CAS DE RETOURS DE PRODUITS

Normes internationales obligent, les étiquettes des produits phytosanitaires changent. À compter du 1^{er} juin, tous les produits chimiques vendus devront arborer le nouvel étiquetage, et Cavac, en tant que distributeur, doit bien entendu se plier à la règle. Pour l'utilisateur (professionnel ou particulier), pas d'inquiétude à avoir s'il vous reste des produits portant l'ancien marquage, vous pouvez les utiliser sans souci. En revanche, impossible de retourner un produit neuf ou entamé à votre dépôt avec l'ancien étiquetage. Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à prendre contact avec votre dépôt Cavac. ■



► GROUPEMENT PORCS CAVAC - PIVETEAU

NOTRE COCHON A TOUT BON ! EN AVANT LE LOCAL

« Né et élevé en Pays de la Loire », l'étiquette rose et verte a tout pour attirer l'œil du consommateur, qui recherche de plus en plus l'authenticité et la traçabilité. Depuis un an et demi, la charcuterie et salaison Piveteau, basée à Montbert s'approvisionne auprès du Groupement Porc Cavac. Une manière claire d'affirmer son soutien à la filière locale. Jambons, saucisses, pâtés, rilons vendus en grande surface sont tous issus de porcs nés et élevés en Vendée, puis abattus dans les Deux Sèvres par Socopa Viandes. L'accord entre la coopérative et Piveteau repose aujourd'hui sur 32 000 porcs. « 70 % de notre approvisionnement en porc provient de la coopérative Cavac, nous espérons atteindre rapidement les 90 % », indique Didier Martineau, PDG de l'entreprise. Chrystelle Amiaud, Présidente du Groupement Porc souligne l'importance de prendre part à cette « filière locale courte et bien identifiée » pour sécuriser les débouchés et faire face à la crise porcine. ■



Stéphane Pierre-François, Chrystelle Amiaud pour le GPP, Didier Martineau de la société Piveteau et Thierry Meyer de Socopa porc

► ESSAI

INSECTICIDES DU MAÏS ET AUXILIAIRES NE FONT PAS TOUJOURS BON MÉNAGE RESPECT DE LA FAUNE



Dans le cadre de son programme d'expérimentation, la Cavac a réalisé, en partenariat avec Agrosolutions, un essai pour quantifier l'impact sur les auxiliaires des insecticides appliqués en végétation sur maïs. Tous les produits ne présentent pas le même profil environnemental. La spécialité Coragen s'en sort plutôt bien.

Les auxiliaires de cultures participent à la régulation des populations d'insectes ravageurs. Le maïs possède un large panel d'alliés : araignées, coccinelles, chrysopes, syrphes, mouches prédatrices, hyménoptères et mouches parasitoïdes... Ces auxiliaires ont pour cible les pucerons et les papillons ravageurs comme la pyrale, la sésamie ou l'héliothis. Mais leur présence, et donc leur action, est conditionnée par différents facteurs : climat, environnement paysager de la parcelle et pratiques phytosanitaires qui y sont réalisées. De par leur matière active et leur mode d'action, les insecticides peuvent avoir un impact plus ou moins important sur la faune auxiliaire.

Lambdastar comparé au Coragen

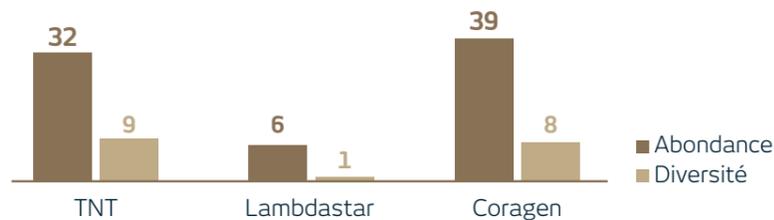
Pour le quantifier, la Cavac a conduit une expérimentation en partenariat avec Agrosolutions. L'essai a été réalisé en juin 2016 aux Brouzils, dans le nord de la Vendée. Il comportait trois modalités : une bande témoin, une bande traitée Lambdastar (matière active = Lambda-Cyhalothrine) et une bande traitée Coragen (matière active = Chlorantraniliprole). Deux prélèvements ont été effectués : un avant traitement et un second, après. Les modalités ont ensuite été comparées en fonction du nombre d'individus (abondance) et de la diversité des espèces rencontrées.

Une riche biodiversité

L'essai a révélé que cette parcelle était un milieu relativement riche en arthropodes (379 individus de 22 familles différentes) et que plusieurs espèces bio-indicatrices (libellule, mouches prédatrices de la famille des asilidae) y avaient élu domicile. Des auxiliaires ont également été trouvés en grand nombre : 128 individus. Parmi eux se trouvaient

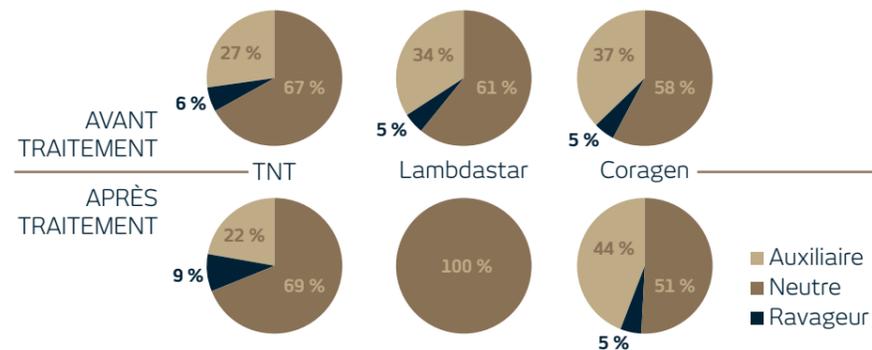
des syrphes, des araignées, des hyménoptères parasitoïdes et des staphylyns. Après traitement, une forte diminution du nombre et de la diversité d'individus a été constatée dans la modalité Lambdastar par rapport aux deux autres modalités.

► ABONDANCE ET DIVERSITÉ DES INDIVIDUS PIÉGÉS APRÈS TRAITEMENT



Alors que le témoin non traité totalise 32 individus de 9 espèces différentes, la bande traitée avec Lambdastar n'en hébergeait plus que 6, tous de la même famille. Pour la modalité Coragen, le nombre d'individus piégés était de 39, de 8 espèces différentes.

► COMPARAISON DES PROPORTIONS D'INDIVIDUS PAR GROUPE FONCTIONNEL (AUXILIAIRE, « NEUTRE », RAVAGEUR) AVANT ET APRÈS TRAITEMENT



Au sein de ces individus, la part des auxiliaires évolue également avant et après traitement. En effet, la modalité Lambdastar est la seule où une absence d'auxiliaires a été constatée après traitement. Ce qui explique parfois les pullulations de pucerons observées après traitement pyrale avec ce produit : la faune auxiliaire, prédatrice des pucerons, étant dès lors absente.

Le choix d'un produit passe aussi par son profil environnemental

Les résultats obtenus permettent de confirmer les études pré-existantes sur le sujet. Ils mettent en avant qu'au fil des années, les spécialités qui décrochent une AMM sont plus respectueuses de l'environnement. La gestion raisonnée des applications doit aussi passer par le profil environnemental du produit. ■

► AGRONOMIE

LES DÉROBÉES EN FOURRAGE D'ÉTÉ, UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR COMPLÉMENT FOURRAGER



Pourquoi ne pas profiter du sol nu laissé quelques semaines entre deux cultures de céréales pour implanter une dérobée d'été ? Sous exploitée, cette option s'avère pourtant une excellente source de complément fourrager : en quantité et en qualité. A condition d'opter pour l'espèce et la variété adaptées.

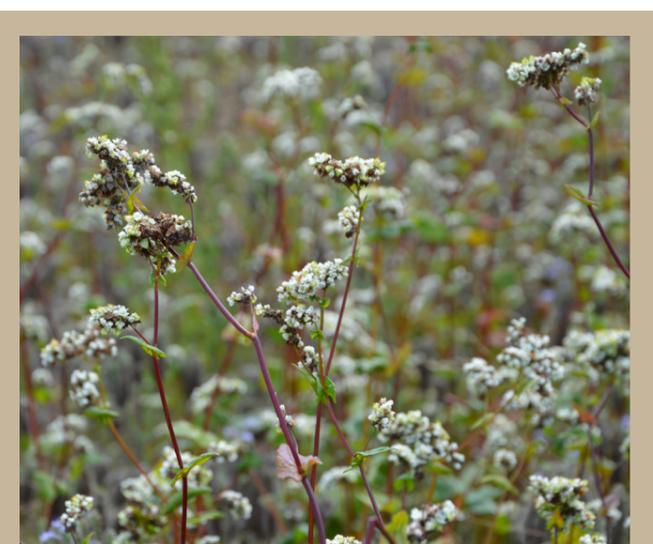
Semés avant le 1^{er} août, des couverts comme le sorgho fourrager multicoups ou l'association moha-trèfle d'Alexandrie peuvent produire de 4 à 8 tonnes de matière sèche sur une période allant de 90 à 120 jours. Seul impératif pour atteindre ce tonnage : réussir la levée. L'agriculteur doit profiter d'une humidité résiduelle, d'une pluie ou d'un orage annoncé pour semer ou, s'il dispose d'irrigation, réserver un tour d'eau (de 20 à 25 mm) pour cette culture. Même si les variétés les plus tardives sont bien adaptées aux chaleurs estivales, elles ont quand même besoin d'un peu d'eau. Les petites terres sont donc à éviter, à moins d'être équipé d'irrigation. Si le climat est poussant, le sorgho peut générer deux coupes. Dans ce cas, ne pas hésiter à apporter 40 ou 50 unités d'azote après la première coupe.

Moha, trèfle d'Alexandrie, colza fourrager

Une autre option consiste à semer du colza fourrager. Avec cette espèce, le créneau de semis est plus souple puisqu'il s'étend du 14 juillet au 15 août. Associé à de l'avoine, le colza fourrager peut être ensilé. Faciles à conduire, ces couverts ne

« Faciles à conduire, ces couverts ne nécessitent aucune intervention spécifique : un travail superficiel du sol juste avant le semis suffit. »

nécessitent aucune intervention spécifique : un travail superficiel du sol juste avant le semis suffit. Les éleveurs peuvent également implanter une dérobée fourragère d'automne à la place d'un couvert végétal. Semées entre le 15 septembre et le 15 octobre, des associations triticale-trèfle, seigle-trèfle ou ray grass italien pourront produire jusqu'à 5 t de MS avant mi-avril. Si la pousse est moindre, les éleveurs auront toujours la possibilité de faire pâturer leurs animaux. Dans tous les cas, le gain est réel. ■



COUVERTS VÉGÉTAUX : COURTE OU LONGUE DURÉE, FAITES VOTRE CHOIX

La réglementation impose de couvrir ses sols en hiver pour limiter le lessivage de l'azote. Ces couverts peuvent être implantés pour une courte ou longue durée. Dans tous les cas, la destruction ne doit pas intervenir avant le 15 novembre. Pour des courtes durées, des espèces comme la moutarde, l'avoine, la vesce de Narbonne ou la phacélie remplissent très bien leur rôle de « pompe à azote ». Sans compter que dans une rotation céréalière, ces plantes assurent une bonne rupture parasitaire pour le piétin échaudage. Pour les couverts longue durée, la phacélie, seule ou associée à de la féverole, assure un travail du sol en surface et en profondeur. Nul doute que cette espèce, avec des prix en baisse (25 €/ha contre 35 €/ha l'an passé), devrait, cette année, connaître un regain d'intérêt. Elle se détruit facilement avec le passage du rouleau avant une gelée. ■

▶ VEAUX DE BOUCHERIE

DES RELATIONS CONSOLIDÉES AVEC LA CEVAP RÉPONDRE À UN MARCHÉ DE QUALITÉ

La Cevap est un partenaire historique de Bovineo pour la commercialisation de veaux de 8 jours pour la production de veaux de boucherie. Un lien conforté et renforcé année après année, notamment par des échanges pour mieux faire connaître la filière veau de qualité et ses besoins auprès des adhérents de Bovineo. Pour la Cevap, qui a fait le choix de la qualité et des circuits-courts, les éleveurs sont au cœur de la stratégie de l'entreprise. Entre spécialisation des exploitations, engagement précoce des clients, attention toute particulière à l'alimentation des animaux... rien n'est laissé au hasard. Présentation.



Créée en 1982 à Saint-Laurent-sur-Sèvre (85), la Coopérative des éleveurs de Vendée Anjou Poitou a, plus qu'un nom, réussi à se forger une réputation au fil des décennies. Cette organisation de producteurs regroupe aujourd'hui 50 éleveurs, tous impliqués dans les décisions stratégiques de l'entreprise. Particularité de la Cevap, le Conseil d'administration est très engagé dans le fonctionnement de l'organisation et le directeur est lui-même éleveur : un choix assumé pour rester au plus près des attentes des adhérents et assurer le lien au marché et percevoir ces évolutions.

Assurer le renouvellement des éleveurs

Avec 28 000 veaux produits chaque année, tout l'enjeu pour la Cevap est, pour les années à venir, de réussir à maintenir ces volumes pour préserver cette production de proximité. Comme beaucoup de filières d'élevage, celle de la Cevap est confrontée à la pyramide des âges.

Aujourd'hui, 13 éleveurs, soit près d'un adhérent sur quatre, ont entre 51 et 55 ans. Six ont plus de 55 ans. Le renouvellement des générations, et la reprise des ateliers existants, s'affiche donc comme une priorité pour le conseil d'administration. D'où l'idée de consolider le partenariat avec Bovineo et Cavac pour prospecter et recruter de nouveaux éleveurs (voir Actualités p.3). La Cevap compte aussi sur la presse régionale (agricole, quotidienne), ses différents partenaires et ses adhérents pour faire passer le message. Pour séduire de futurs exploitants, la Cevap propose une aide pour la création d'ateliers. Celle-ci inclut un forfait pour la prise en charge du dossier administratif, une participation au plan de financement sous forme d'aide directe et de prêt. Les marges sont garanties pour sécuriser le revenu. Installation ou diversification, atelier complémentaire ou principal, construction neuve ou aménagement, toutes les solutions peuvent être envisagées.

Une production de proximité, un atout

En misant sur un produit « différenciant », la Cevap joue la carte des circuits-courts. Les producteurs sont installés dans les départements de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vendée. L'alimentation lactée des veaux est 100 % fabriquée en France. Les veaux sont majoritairement abattus dans les Pays-de-la-Loire et commercialisés dans 350 points de vente, essentiellement dans le Grand Ouest notamment en Bretagne, dans les Pays-de-la-Loire, en Poitou-Charentes et aussi en région parisienne.

La stratégie de la Cevap est claire : miser sur la qualité pour capter le maximum de valeur ajoutée et ainsi, rémunérer au mieux ses éleveurs. Les veaux croisés sont plutôt destinés aux boucheries et rayon traditionnel. Les veaux laitiers étant plutôt destinés aux rayons libre-service des GMS et à la restauration collective.



Deux marchés pour deux valorisations bien distinctes. Au final, les veaux de la Cevap sont identifiables via cinq marques : « Tendre Veau » et « Le Veau Plaisir de France » pour la boucherie ; « As de Veau », « Le Veau Valfleuri » et « Veau de Lys » pour la GMS.

Une alimentation, aux petits oignons

Adhérente de l'association Bleu Blanc Cœur depuis 2008, la Cevap met en œuvre un mode d'alimentation riche en produits laitiers et en Oméga 3, sans huile de palme et sans OGM. Ce mode d'alimentation permet d'atteindre les objectifs fixés par l'association et notamment les préconisations du Plan National Nutrition Santé (PPNS) en termes de rapport Oméga 6 sur Oméga 3. Tous les veaux élevés au sein des exploitations de la Cevap affichent un régime alimentaire particulier. L'alimentation lactée est composée de 70 % de produits laitiers minimum. L'apport de céréales floconnées est modéré et se limite à 30 % de la ration totale. Tous les aliments sont garantis sans OGM et sans huile de palme. Un mode de production qui séduit les clients. Ces derniers n'hésitent pas à s'engager près de cinq mois à l'avance. Une organisation bien rodée qui permet d'identifier les débouchés en amont. 600 veaux sont ainsi mis en place chaque semaine, via un planning défini par la Cevap. En moyenne, chaque élevage, le plus souvent spécialisé, possède 300 places. Un savoir-faire que la Cevap compte transmettre aux générations futures pour asseoir cette production de qualité à l'échelon local et régional. ■

▶ CEVAP

CARTE D'IDENTITÉ



1982

c'est la date de création de la Cevap à Saint-Laurent-sur-Sèvre (85), une filiale Provitel SAS.

Présence sur les départements de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vendée.



40 M€

de chiffre d'affaires



50 ÉLEVAGES

dont la taille moyenne est de 300 places.



5 MARQUES

« Tendre Veau », « Le veau, Plaisir de France », « As de Veau », « Le Veau Valfleuri » et « Veau des Lys ».



CHIFFRES CLÉS DU MARCHÉ

- En France, en 2016, la consommation de viande de veau par habitant a atteint 3,3 kg. Ce chiffre tend à se stabiliser mais a fortement reculé depuis 1996. A cette date, la consommation avoisinait les 5 kg/ha pour passer à 4 kg/ha dans les années 2007-2008 puis reculer régulièrement depuis.
- La France produit environ 1 400 000 veaux de boucherie (veaux sous la mère compris).
- Le nombre de places d'engraissement se situe aux environs de 600 000.
- La Cevap représente environ 2,5 % de la production française.
- 95 % de la production est intégrée, avec deux premiers opérateurs majeurs.
- En France, environ 24 000 veaux sont abattus par semaine : les deux premiers opérateurs abatteurs représentant environ 55 % des volumes.



▶ SYNERGIE

DESTINATION SYNERGIE, UN NOUVEL HORIZON POUR VOTRE FIDÉLITÉ

« Destination Synergie » est un programme de fidélité mis en place par Cavac qui offre la possibilité aux sociétaires de convertir tout ou partie de la prime Synergie en points fidélité.

L'offre a été créée pour répondre aux attentes de certains, qui souhaitent voir leur fidélité récompensée sous une forme différente, plus personnalisée, avec d'autres avantages. Une boutique en ligne permet aux sociétaires de convertir leurs points acquis en les valorisant sous forme de chèques « Tickets Kadéos® », de cadeaux (jardin, bureautique, gastronomie...) et/ou de



www.destinationsynergie.fr



voyages. Toute cette offre de récompenses est consultable sur le catalogue en ligne. Lors de l'adhésion, un identifiant et un mot de passe sont attribués au sociétaire qui passera ses commandes à partir de son espace privé. Il est possible de créer des comptes personnalisés si l'exploitation possède plusieurs associés. Chaque utilisateur dépense alors ses points à sa guise. Pour la campagne 2016-2017, 150 exploitations Cavac ont participé au programme Destination Synergie. Ces dernières ont ainsi reçu l'équivalent de près de 230 000 euros de Tickets Kadéos et de cadeaux. Pour plus d'information demandez conseil à votre CTC. ■



BLOC-NOTES

RALLYE AGRO DÉMONSTRATION TERRAIN SUR ÉPANDÉUR & PULVÉ

Marais - le 30 mai 2017

Rendez-vous à 9 h 30 aux cases Cavac de Grues.

Plaine - le 31 mai 2017

Rendez-vous à 9 h 30 à Saint-Aubin-la-Plaine.

▶ Programme

- Réglage pulvé par Arvalis et épandeur par Invivo.
- Optimisation des doses engrais - phyto et semis
- Visites des essais céréales



RALLYE GRANDES CULTURES BIO

Le 7 juin 2017

Rendez-vous à 9 h 45 chez Richard Bouquin – EARL Parc à Nieul-sur-l'Autise.

▶ Ateliers

- Produire du blé de qualité
- Optimiser son itinéraire technique en maïs
- Diversifier son assolement
- Intégrer des productions animales
- Présentation de matériels de dés-herbage mécanique

▶ DÉCÈS

UN DERNIER HOMMAGE À STÉPHANE



Embauché à Cavac depuis 2009 en tant que Directeur transports & logistique, **Stéphane Vigneron** nous a quittés accidentellement le samedi 8 avril dernier.

Agé de 45 ans, Stéphane était un professionnel rigoureux, organisé et reconnu dans son domaine tant en interne qu'auprès des fournisseurs et des transporteurs. Il avait d'ailleurs récemment contribué à la création de la filiale transport Agrivia, qu'il dirigeait depuis début janvier.

Stéphane était enfin un manager convivial, apprécié de tous au sein de Cavac.

Toutes nos pensées et notre soutien vont à sa famille, à Laure sa conjointe et ses deux jeunes enfants, Lucas et Théo.